

Célébrations

- Mer. 9 sept. : 19h30 Messe
(Marie-Anne MICHET de la BAUME)
- Ven. 11 sept. : 9h00 Messe
(Angéline COLAFATO)
- Sam. 12 sept. : 18h00 Messe
(Bernard FAURE)
- Dim. 13 sept.
11h00 : Messe dominicale
(Père Thomas)
18h00 : Messe dominicale
(Louis ABEL)
- Mer. 16 sept. : Pas de messe
- Ven. 18 sept. : 9h00 Messe
(Geneviève ROBERT)
- Sam. 19 sept. : 18h00 Messe
(Lilya JOUAN)
- Dim. 20 sept. :
11h00 : Messe dominicale
(Denise THERY)
18h00 : Messe dominicale
(Anne-Marie BOISSE)

- Mer. 23 sept. : 19h30 Messe
(Père Thomas)
- Ven. 25 sept. : 9h00 Messe
(Micheline LELONG)
- Sam. 26 sept. : 18h00 Messe
(Claudine PASSEMAR)
- Dim. 27 sept. :
11 h : Messe dominicale
Fête de la rentrée paroissiale et du KT
(Hélène PARENTON)
18h : Pas de messe

Agenda

- « Pause-déjeuner » pour les personnes de la rue
Les mardis et jeudis 8, 10, 15, 17, 22, 24
- **Judi 10 sept. : 20h45**
Réunion des parents KT 1,2 et 3
- **Samedi 12 sept. : 14h00-16h00**
Inscriptions aumônerie du Pecq à Ste-Pauline
- **Judi 17 sept. : 20h45**
Conseil KT restreint
- **Vendredi 18 sept. : 20h30**
Réunion rentrée AFP Collège

PEINES et JOIES

Notre communauté partage la peine et les prières de la famille de

Bernard FORT, Jean-Pierre CAILLOT, Colette VALENTIN, Guy VOLCY,
Daniel DIDRICHE, Roger CONS et Anne CHARPENTIER

Notre communauté a la joie d'accueillir

Héloïse et Timothée HUET, Sofia PRIMOGUET et Axel MORFIN

Paroisse Sainte - Pauline : 55, Bd d'Angleterre- 78110 Le Vésinet

Tél : 01 39 76 69 68 - Fax : 01 34 80 04 39 - Courriel : paroisse@saintepauline.fr - Site : www.saintepauline.fr

PERMANENCES et ACCUEIL

- **Confessions** Samedi entre 14h00 et 16h00
- **Permanences**
 - Père Emmanuel GOUGAUD Samedi 14h00 - 16h00
 - Equipe Accueil Lundi, mardi, mercredi, jeudi 15h00 - 18 h00
Mercredi et samedi 10h00 - 12h00
 - Secrétaire Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 - 11h30 Vendredi 13h30 - 16h30

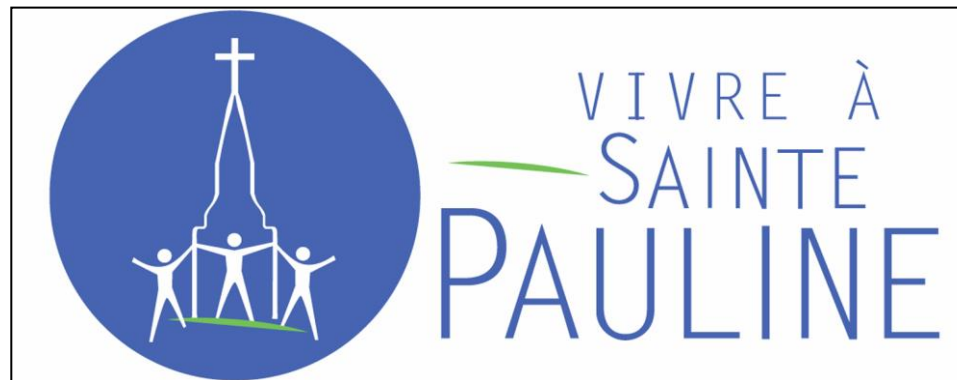
Pour connaître les horaires de messes en France :

Messesinfo au 08 92 25 1212 ou sur Internet

<http://messesinfo.cef.fr>

L'église est ouverte chaque jour (hors vacances)

♿ **Accès handicapés : à droite dans l'enclos,**



N° 396 du 7 au 27 septembre 2015

Climat de confiance

Sécheresse, cyclones, migrations, drames, maladies, tueries, attentats, terroristes, croissance... Qu'on le veuille ou non, cette rentrée ne débute pas sous les meilleurs auspices. Les actualités nationales et internationales ont parsemé notre été de tragédies de toutes sortes. Tout se passe comme si nous étions sans cesse surexposés à des tragédies et condamnés à égrener les mauvaises nouvelles. Elles font tellement parties de notre vie quotidienne que, subrepticement mais réellement, elles imprègnent notre vision du monde. Elles risquent de déformer notre rapport à nous-mêmes, aux autres, à Dieu. Dans ce climat anxieux, Jésus nous appelle à la confiance. Son évangile est littéralement la belle et joyeuse nouvelle. En dépit des apparences, elle est ontologiquement plus réelle que toutes les forces négatives. La vie chrétienne ne relève pas de l'optimisme béat mais de la victoire de Jésus et de l'authenticité de notre participation à celle-ci.

De cette conviction, les préoccupations sur le climat constituent un excellent exemple. Sur ce terrain, les Églises n'ont pas été en retard. L'accueil enthousiaste réservé à l'encyclique *Laudato si* en est une illustration. Nous ne voulons pas simplement admirer les écrits du Pape. Nous voulons les mettre en pratique ! En effet, la foi chrétienne a des ressources insoupçonnées pour penser une vision cosmique de l'humain. Elle l'inscrit dans la communauté créaturelle de tous les êtres, tous harmonieux en Christ, le divin Rassembleur.

En Lui sont réconciliées toutes choses, celles du ciel et de la terre, de la nature et des hommes (Ep 1, 10 et Col 1, 20). Voilà la belle nouvelle que nous sommes appelés à vivre et annoncer ! Sans être à la remorque des discours scientifiques et sans se fondre dans des déclarations « interconvictionnelles » aux rapprochements de circonstances hasardeux, nous ferons l'expérience, dans les prochains mois, du génie du christianisme dans sa capacité d'articulation entre l'humain et la nature. *Nous sommes en train de bâtir le monde que nous laisserons à nos enfants.* Non seulement le spirituel n'y est pas superfétatoire mais le réel le plus réaliste !

Ainsi, la rencontre avec le Christ communique une force de vie irréfragable et irréductible. Elle donne de relever avec espérance et sérénité tous les défis contemporains. À cette rencontre, nous sommes tous conviés : pratiquants réguliers ou plus en questionnements et doutes, anciens de la paroisse ou encore un peu mal à l'aise ou intimidés. En ce début d'année, laissez-moi vous redire ma douce détermination à proposer et vivre avec vous cette rencontre. Je suis très heureux de souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux paroissiens et les prie de ne pas hésiter à venir me saluer à la sortie des messes. Je vous invite aussi à réserver le dimanche 27 septembre pour notre fête de rentrée ! D'ici là, je vous souhaite de vivre une belle reprise et une joyeuse année ! ... En toute confiance !

Père Emmanuel GOUGAUD

■ Catéchèse

Le KT n'est pas une activité comme une autre : c'est le lieu où la foi de votre enfant pourra grandir et faire d'eux des Chrétiens. L'inscrire au KT, c'est lui donner cette chance de grandir sous le regard de Celui qui l'aime infiniment.

Il est encore temps d'inscrire vos enfants au KT : tous les matins (sauf le mercredi) de 8h30 à 11h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30 au secrétariat ou bien par mail sainteapauline11@wanadoo.fr.

Nous vous rappelons les horaires :

KT 1 : toutes les semaines hors vacances scolaires, **le samedi matin de 10h à 11h**

KT 2 : toutes les semaines hors vacances scolaires, **le samedi matin de 11h15 à 12h15**

KT 3 : toutes les deux semaines hors vacances scolaires, **le dimanche matin de 9h30 à 11h**

-Jeudi 10 septembre à 20H45 : REUNION DE RENTREE pour les parents : pourquoi le KT et explications sur le parcours proposé à votre enfant.

■ Aumônerie

C'est la rentrée de l'Aumônerie des collèves du Pecq et donc le temps des inscriptions. Deux événements ont été prévus dans les prochains jours :

-Samedi 12 septembre de 14h00 à 16h00

Recueil des inscriptions dans les salles paroissiales de Sainte Pauline

-Vendredi 18 septembre à 20h30

Réunion de rentrée dans les salles paroissiales de sainte Pauline avec présentation des parcours

■ Confirmation des adultes

Vous avez plus de 18 ans, vous êtes baptisés mais vous n'avez pas reçu le sacrement de confirmation.

Avant la fin de septembre, inscrivez-vous auprès du père Gérard HEUDE pour préparer et recevoir ce sacrement. pgerardheude@hotmail.fr

■ L'école des couples

Vous avez 3, 10 ou 30 ans de mariage ? Vous ressentez le désir de prendre un temps de réflexion à deux, d'être renouvelés dans la grâce de votre sacrement de mariage, de donner un nouvel élan à votre couple... ? Venez redécouvrir la beauté du plan de Dieu sur votre couple et votre famille !

Un parcours en 12 soirées sur l'année (le vendredi de 20h30 à 23h) et trois week-ends comportant : une formation humaine et chrétienne sur la vie de couple (communication, pardon, sexualité, travail, argent...), un cheminement personnel et en couple (prière, découverte de l'Esprit Saint à l'œuvre dans nos vies), temps de convivialité.

Première soirée le 25 septembre à Sainte Pauline.

Hélène et Edouard de CHANTERAC 06 65 43 20 11

Jubilé de la miséricorde comme manifestation de « La tendresse de Dieu »

L'approche du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde me permet de me concentrer sur certains points sur lesquels je considère qu'il est important d'intervenir afin de permettre que la célébration de l'Année sainte soit pour tous les croyants un véritable moment de rencontre avec la miséricorde de Dieu. Je désire en effet que le Jubilé soit une **expérience vivante de la proximité du Père, permettant presque de toucher du doigt sa tendresse, afin que la foi de chaque croyant se renforce et que le témoignage devienne ainsi toujours plus efficace.**

Ma pensée va, en premier lieu, à tous les fidèles qui, dans chaque diocèse ou comme pèlerins à Rome, vivront la grâce du Jubilé. Je désire que l'indulgence jubilaire soit pour chacun une expérience authentique de la miséricorde de Dieu, qui va à la **rencontre de tous avec le visage du Père qui accueille et pardonne, oubliant entièrement le péché commis.** Pour vivre et obtenir l'indulgence, les fidèles sont appelés à accomplir un bref pèlerinage vers **la Porte sainte**, ouverte dans chaque cathédrale ou dans les églises établies par l'évêque diocésain, ainsi que dans les quatre basiliques papales à Rome, comme signe du désir profond de véritable conversion. De même, j'établis que l'on puisse obtenir l'indulgence dans les sanctuaires où est ouverte la **Porte de la Miséricorde** et dans les églises qui sont traditionnellement identifiées comme jubilaires. Il est important que ce moment soit uni, avant tout, au Sacrement de la Réconciliation et à la célébration de la sainte Eucharistie par une réflexion sur la miséricorde. Il sera nécessaire d'accompagner ces célébrations par la profession de foi et par la prière pour ma personne et pour les intentions que je porte dans mon cœur pour le bien de l'Eglise et du monde entier.

Je pense, en outre, à ceux qui, pour divers motifs, n'auront pas la possibilité de se rendre à la Porte sainte, en premier lieu **les malades et les personnes âgées et seules, que leurs conditions empêchent souvent de sortir de chez eux.** Pour ces personnes, il sera d'une grande aide de vivre la maladie et la souffrance comme expérience de proximité au Seigneur qui, dans le mystère de sa passion, mort et résurrection, indique la voie maîtresse pour donner un sens à la douleur et à la solitude. **Vivre avec foi et espérance joyeuse ce moment d'épreuve, en recevant la communion ou en participant à la Messe et à la prière communautaire, également à travers les divers moyens de communication, sera pour elles la façon d'obtenir l'indulgence jubilaire.** Ma pensée va aussi aux **détenus**, qui font l'expérience de la restriction de leur liberté.

Le Jubilé a toujours constitué l'opportunité d'une grande amnistie, destinée à toucher de nombreuses personnes qui, bien que méritant une peine, ont toutefois pris conscience de l'injustice qu'elles ont commise, et désirent sincèrement s'insérer à nouveau dans la société en apportant leur contribution honnête. Qu'à toutes ces personnes parvienne de façon concrète la miséricorde du Père qui désire être proche de ceux qui ont le plus besoin de son pardon. Dans les chapelles des prisons, elles pourront obtenir l'indulgence et, chaque fois qu'elles passeront par la porte de leur cellule, en adressant leur pensée et leur prière au Père, **puisse ce geste signifier pour elles le passage de la Porte sainte, car la miséricorde de Dieu, capable de transformer les cœurs, sont également en mesure de transformer les barreaux en expérience de liberté...**

...L'un des graves problèmes de notre temps est sans aucun doute le changement du rapport à la vie. Une mentalité très répandue a désormais fait perdre la sensibilité personnelle et sociale adéquate à l'égard de l'accueil d'une vie nouvelle. Le drame de l'avortement est vécu par certains avec une conscience superficielle, qui semble ne pas se rendre compte du mal très grave qu'un tel acte comporte. Beaucoup d'autres, en revanche, bien que vivant ce moment comme un échec, considèrent ne pas avoir d'autres voies à parcourir. **Je pense, en particulier, à toutes les femmes qui ont eu recours à l'avortement.** Je connais bien les conditionnements qui les ont conduites à cette décision. Je sais qu'il s'agit d'un drame existentiel et moral. J'ai rencontré de nombreuses femmes qui portaient dans leur cœur la cicatrice de ce choix difficile et douloureux. Ce qui a eu lieu est profondément injuste ; pourtant, seule sa compréhension dans sa vérité peut permettre de ne pas perdre l'espérance. Le pardon de Dieu à quiconque s'est repenti ne peut être nié, en particulier lorsqu'avec un cœur sincère, cette personne s'approche du Sacrement de la Confession pour obtenir la réconciliation avec le Père. **C'est également pour cette raison que j'ai décidé, nonobstant toute chose contraire, d'accorder à tous les prêtres, pour l'Année jubilaire, la faculté d'absoudre du péché d'avortement tous ceux qui l'ont provoqué et qui, le cœur repenti, en demandent pardon.** Que les prêtres se préparent à cette tâche importante en sachant unir des paroles d'authentique accueil à une réflexion qui aide à comprendre le péché commis, et indiquer un itinéraire de conversion authentique pour pouvoir obtenir le pardon véritable et généreux du Père qui renouvelle tout par sa présence.

Une dernière considération s'adresse aux fidèles qui, pour diverses raisons, désirent fréquenter les églises où les offices sont célébrés par les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X. Cette Année jubilaire de la Miséricorde n'exclut personne. Certains confrères évêques m'ont fait part en plusieurs occasions de leur bonne foi et pratique sacramentelle, unie toutefois à la difficulté de vivre une situation pastorale difficile. J'espère que dans un proche avenir, l'on pourra trouver les solutions pour retrouver une pleine communion avec les prêtres et les supérieurs de la Fraternité. Entre-